

À L'ÉPREUVE DE LA COVID-19

De nombreux spécialistes l'affirment : il y aura un avant et un monde de la santé. Pour le meilleur et pour le pire. Car, d'ur sanitaire a été révélatrice d'inégalités persistantes dans l'accès à la santé. Elle a eu le mérite, de renforcer une communauté locale de par une même volonté de soigner.

Publié le 06 novembre 2020

Extrait du dossier "À l'épreuve de la Covid-19" réalisé par Christophe Dutheil et Guillaume Gesret, publié dans Canal n°291, novembre 2020.

Après une première vague printanière dévastatrice, les professionnels de santé pantinois sont aujourd'hui inquiets. Dans leurs cabinets, ils voient en effet se multiplier les cas de Covid-19 et craignent d'avoir à affronter une nouvelle déferlante de patients en détresse respiratoire, engendrant une saturation des lits de réanimation dans les hôpitaux voisins. D'après les derniers chiffres de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, le taux d'incidence* régional est passé de 156 cas pour 100 000 Franciliens début octobre, à plus de 200 cas pour 100 000 habitants dix jours plus tard. Dans un entretien récemment accordé à la chaîne d'information LCI, le professeur Frédéric Adnet, chef des urgences de l'hôpital Avicenne (Bobigny), soulignait : « Mon service fonctionne à 150 % de ses capacités initiales. Le nombre de patients en réanimation double tous les quinze jours. Un pic d'admissions, difficile à absorber, pourrait être atteint dès le 27 octobre... »

« La Seine-Saint-Denis connaît depuis des mois un taux de positivité nettement supérieur à la moyenne francilienne », relève Jean Malibert, directeur de la Santé de la ville. Le docteur Didier Duhot, médecin-directeur des trois centres municipaux de santé (CMS), n'est guère plus optimiste : « Nous constatons une très forte hausse des patients testés positifs ou montrant des signes de Covid. Si, comparé à mars et à avril, nous recensons assez peu de cas graves, ma crainte est de les voir se multiplier en novembre. »

La médecine de proximité s'organise

Pour faire face, les professionnels de santé ne ménagent pas leur peine. C'est le cas de Velyane Padoly, infirmière de la Maison de santé pantinoise qui réunit, depuis 2019, des praticiens libéraux. « En ce moment, je réalise énormément de tests PCR chez des personnes qui ne peuvent pas se déplacer », détaille-t-elle. Du côté des CMS Cornet, Sainte-Marguerite et Ténine, on réfléchit à un système de double parcours, permettant aux personnes présentant des signes de Covid et aux autres de ne pas se croiser. La ville envisage, en outre, d'ouvrir à nouveau des plages de consultation en fin d'après-midi afin de pouvoir recevoir les patients en toute sécurité. Tout est ainsi organisé pour ne pas revivre la situation de mars et avril, lorsque les Français avaient tendance à retarder leurs visites chez le médecin ou aux urgences. « Il y a eu de ce fait une perte de chances de survie pour un certain nombre d'entre eux, victimes par exemple d'accidents cardiaques, regrette Didier Duhot. Actuellement, certains patients nous informent que les opérations chirurgicales dont ils devaient bénéficier ont été décalées. Et la situation semble se détériorer chaque semaine. »

Plus que jamais, il faut donc plutôt prévenir que guérir. Ainsi, les CMS et le pôle Prévention, Santé et Handicap de la ville renforcent leurs actions en direction des plus fragiles, poursuivent leurs efforts pour augmenter la couverture vaccinale sur le territoire et favorisent, grâce à un système de bourse aux locaux, l'installation de nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles, comme celle qui ouvrira ses portes rue du Débarcadère à la fin de l'année.

L'effet réseau joue à plein

Mais Pantin dispose d'un autre outil pour lutter contre la Covid-19 : la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), créée en 2019. « Elle est aujourd'hui pleinement mobilisée. Quotidiennement, elle aide les professionnels de santé et du médico-social, qui tendaient jusqu'ici à exercer leur métier de <https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/a-lepreuve-de-la-covid-19-3420>

façon très solitaire, à se rapprocher », expose le docteur Yohan Saynac, son président. Il faut dire que cette communauté s'est d'emblée fixé pour objectif de « sortir de l'exercice non coordonné afin de créer une structure collective capable d'agir de façon concertée, aussi bien pour la médecine, les soins paramédicaux et la prévention. »

La ville, qui encourage les partenariats au travers de son nouveau Contrat local de santé, adopté en novembre 2019, ne se pose pas en cheffe d'orchestre mais en facilitatrice. À la demande de la CPTS, « elle vient ainsi de trouver un local de 180 m² et un partenaire pour ouvrir, en face du CMS Cornet, un nouveau centre de dépistage uniquement dédié à la Covid, indique Jean Malibert. Il s'agit de réduire les délais d'obtention des résultats. C'est un impératif au vu de la situation actuelle. » À peine ouvert, ce centre, où l'on pratique des tests PCR, a pu soulager les autres laboratoires du territoire.

*Nombre de nouveaux cas dans une population donnée et sur une période précise.



OÙ SE FAIRE DEPISTER A PANTIN ?

> Centre de dépistage spécial Covid

Du lundi au samedi, de 9.00 à 12.00 : pour les personnes présentant des symptômes, cas contact ou munies d'une ordonnance.

Du lundi au samedi, de 14.00 à 17.00 : pour toutes les autres personnes.
Espace Cocteau, 10-12, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet (au fond de la cour, à droite). Tel : 01 48 44 13 91.

> CMS Cornet

Du lundi au vendredi, à partir de 17.00, sur rendez-vous.

12, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet. Tel : 01 49 15 45 05.

> CMS Sainte-Marguerite

Du lundi au vendredi, à partir de 17.00, sur rendez-vous.

28, rue Sainte-Marguerite. Tel : 01 49 15 45 09.

> CMS Ténine

Du lundi au vendredi, à partir de 17.00, sur rendez-vous.

2, avenue Aimé-Césaire. Tel : 01 49 15 37 40.

Les tests PCR sont pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale et ne nécessitent pas d'ordonnance.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.